

CC2304RH01 Tableau des effectifs 2023

Conseil Communautaire du lundi 3 avril 2023

Convocation du 28 mars 2023

78120 RAMBOUILLET

Affichée le 28 mars 2023

Présidence : Thomas GOURLAN

Secrétaire de Séance : Nathalia BRICAUD

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	REP		SIRET Jean-François
ALIX Martial	P	PORTHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-claude	P	ALOISI Henri	
BAX DE KEATING Geoffroy	P		
BERNARD Jean-Luc	P		
BONTE Daniel	P		
BRICAUD Nathalia	P	CHEMIN Delphine	
BRIOLANT Stéphanie	P	DEFFRENNE Philippe	
CABRIT Anne	REP	BUREAU Norbert	SALIGNAT Emmanuel
CAILLOL Valérie	P		
CARESMEL Marie	REP		PETITPREZ Benoît
CARIS Xavier	P		
CAZANEUVE Claude	REP	PELOYE Robert	DEMICHELIS Janny
CHANCLUD Maurice	P	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	P	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	P		
CINTRAT Alain	P		
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	P	MANDON Franck	
DEMICHELIS Janny	P	LENTZ Jacques	
DENAIS Lionel	P		
DEMONT Clarisse	P		
DESMET France	P		
DEROFF Joseph	AE		
DRAPPIER Jacky	P	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	P	DELABBAYE Jean-Yves	
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	P	HAROUN Thomas	
FOCKEY William	P		
FORMENTY Jacques	P	CARZUNEL Martine	
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	
GHIBAUDO Jean-Pierre	PS	GUILLARD Olivier	
GOURLAN Thomas	P		

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20230403-CC2304RH01-AR
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

GROSSE Marie-France	P		
GUIGNARD Sylvain	AE		
IKHELF Dalila	REP		BAX DE KEATING Geoffroy
JAFFRE Valéry	P		
JEGAT Joëlle	P		
JUTIER David	P		
LAHITTE Chantal	P		
LAMBERT Sylvain	P	GATINEAU Christian	
LECOURT Guy	P	BAUDESSON Hélène	
MALARDEAU Jean-Pierre	P	BERTHIER Lydie	
MARGOT JACQ Isabelle	P		
MARCHAL Evelyne	P	GENTIL Jean-Christophe	
MATILLON Véronique	P		
MAY OTT Ysabelle	P	VEIGA José	
MOUFFLET Catherine	P		
NEHLIL Ismaël	P		
PAQUET Frédéric	P		
PASQUES Jean-Marie	P		
PETITPREZ Benoît	P		
QUERARD Serge	P	SAISY Hugues	
QUINTON Gilles	P	CHARRON Xavier	
REY Augustin	REP		FOCKEDEV William
ROLLAND Virginie	REP		BONTE Daniel
ROSTAN Corinne	P	MARECHAL Michel	
ROUHAUD Jean Christophe	P	FAUQUEREAU Nadine	
SALIGNAT Emmanuel	P	CHALLOY Camélia	
SCHMIDT Gilles	P		
SIRET Jean-François	P		
STEPHANE Nathalie	P		
TROGER Jacques	P	BARDIN Dominique	
TRONEL Didier	P		
WEISDORF Henri	P		
YOUSSEF Leïla	REP		MOUFFLET Catherine
ZANNIER Jean-Pierre	P	THEVARD Nicolas	

Conseillers : 67	Présents : 57	Représentés : 8	Votants potentiels : 65	Absents/Excusés : 2
	Présents titulaires : 56			
	Présents suppléants : 1			

PT : présent titulaire – PS : présent suppléant - Rep : Représenté - 0 : ne prend pas part au vote - X : ne siège pas – A : absent - E : excusé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu le tableau des effectifs adopté par délibération n°CC2206RH01 du 27 juin 2022,

Vu la délibération n°CC2107RH03 du 12 juillet 2021 concernant la présentation de l'organigramme général de Rambouillet Territoires,

Considérant qu'à la suite de plusieurs vacances de postes depuis 2021 et des campagnes de recrutements lancées à cet effet certains postes n'ont pu être pourvus, compte tenu de la conjoncture vécue depuis plusieurs mois,

Considérant que ce contexte n'a pas permis les créations de poste découlant des orientations explicitées dans le projet de territoire, arrêté en juin 2022 et qu'il a été décidé de surseoir à divers recrutements depuis juillet 2022,

Considérant qu'une nouvelle réflexion sur la réorganisation des services de Rambouillet Territoires est menée entre la Direction des Ressources Humaines et la Direction Générale des Services suite :

- Aux nouveaux besoins de la structure,
- Aux divers mouvements intervenus et à venir,
- Aux nouveaux modes de recrutements suite à la défection des personnels de la filière sportive pour la surveillance et la natation,
- A l'adaptation de l'organigramme cible, validé en juillet 2021, afin de tenir compte notamment des refontes des directions du cycle de l'eau et du développement durable et de celles de la Mobilité transports et du développement économique suite aux départs des directeurs des trois premières et de la mise à jour des pôles placés sous l'autorité du Directeur général adjoint récemment nommée en mars 2023,

Considérant qu'après l'avis du Comité social territorial, il conviendra de ramener le nombre de postes permanents créés à 165 compte tenu de ce qui précède,

Considérant qu'il est prévu le maintien des emplois occasionnels au même niveau que celui de l'an passé en particulier pour les établissements nautiques et le conservatoire, au vu de la situation actuelle,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

- ADOpte** le tableau des effectifs 2023 tel que présenté en annexe de la présente délibération,
- PRECISE** que les dépenses inhérentes sont inscrites aux budgets 2023, section de fonctionnement,
- DONNE** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération ou son intention.

Fait à Ablis, le 3 avril 2023

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. »

Tableau des effectifs - Avril 2023

FILIERE ADMINISTRATIVE		EMPLOIS BUDGETAIRES			Emplois budgétés prévisionnels en attente avis CST			POSTES POURVUS			POSTES VACANTS avant avis CST		
		TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE												
Directeur Général des Serv	A	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Directeur Général Adjoint	A	3	3	0	3	3	0	3	3	0	0	0	0
Administrateur	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	A	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Attaché Principal	A	5	5	0	5	5	0	2	2	0	3	0	0
Attaché	A	8	8	0	8	8	0	7	7	0	1	1	0
Rédacteur principal 1ère	B	4	4	0	6	6	0	6	6	0	-2	-2	0
Rédacteur principal 2ème	B	3	3	0	3	3	0	3	3	0	0	0	0
Rédacteur	B	7	7	0	7	7	0	6	6	0	1	1	0
Adjoint Administratif Ppal	C	5	5	0	3	3	0	3	3	0	2	2	0
Adjoint Administratif Ppal	C	8	8	0	7	7	0	6	6	0	2	2	0
Adjoint Administratif	C	15	14	1	13	12	1	13	12	1	2	2	0
TOTAL		60	59	1	57	56	1	51	50	1	9	9	0
FILIERE TECHNIQUE		EMPLOIS BUDGETAIRES			Emplois budgétés prévisionnels en attente avis CST			POSTES POURVUS			POSTES VACANTS		
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC
Ingénieur en chef hors cla	A	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
Ingénieur hors classe	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal Territo	A	4	4	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0
Ingénieur Territorial	A	3	3	0	3	3	0	1	1	0	2	2	0
Technicien territorial PR 1è	B	3	3	0	1	1	0	1	1	0	2	2	0
Technicien territorial PR 2è	B	4	4	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0
Technicien Territorial	B	12	12	0	12	12	0	11	11	0	1	1	0
Agent de Maîtrise Principa	C	4	4	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0
Agent de maîtrise	C	2	2	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0
Adjoint technique territori	C	5	5	0	2	2	0	2	2	0	3	3	0
Adjoint Technique Territor	C	16	12	4	7	7	0	7	7	0	9	5	4
TOTAL		54	50	4	36	36	0	33	33	0	21	17	4

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20230403-CC2304RH01-AR
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Attaché	A	1	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Rédacteur	B	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur des APS	C	4	1	1	3	4	1	1	3	0	0	0	0	0	4	1	1	3	0
Opérateur qualifié des APS	C	8	3	3	5	8	3	3	5	0	0	0	0	0	8	8	3	5	0
Adjoint Administratif territor	C	5	5	5	0	5	5	5	0	0	0	0	0	0	5	5	5	0	0
Technicien (Animateur BAC)	B	1	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0
Adjoint Technique territorial	C	3	3	3	0	3	3	3	0	0	0	0	0	0	3	3	3	0	0
TOTAL		23	15	8	23	15	8	23	15	8	1	1	1	22	14	8			

VACATAIRES		EMPLOIS BUDGETAIRES			Emplois budgétés prévisionnels en attente avis CST			POSTES POURVUS			POSTES VACANTS								
		GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC				
	Pigiste	B	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1			
	BNSSA	C	1	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1			
	Agent polyvalent	C	4	0	4	0	4	0	0	0	0	4	0	4	0	4			
	TOTAL		6	0	6	0	6	0	0	0	0	6	0	6	0	6			

TOTAL GENERAL		EMPLOIS BUDGETAIRES			Emplois budgétés après suppression (en attente avis CST)			POSTES POURVUS			POSTES VACANTS		
		TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC	TOTAL	TC	TNC
	TOTAL GENERAL	233	177	56	194	151	43	157	128	29	76	49	27